

Contrat d'engagement Panier Vegan Dijonnais

Entre Association Combactive

Maison des Associations, Boîte L4
2 rue des Corroyeurs, 21000 Dijon
Tél. 06.31.21.77.42
contact@combactive.fr

Association pour la Protection
de la Nature et des Droits des
Animaux

« **Association loi 1901** »

Et Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
Mail _____
 Tél. _____

**Membre du "Panier
Vegan dijonnais
groupé"**

Engagements moral des « membres du groupe Panier Vegan dijonnais » :

- Aider à la distribution dans la saison (en fonction de ses disponibilités)
- Participer régulièrement aux réunions/événements organisés par Combactive en lien avec le "groupe Panier Vegan dijonnais groupé" et prendre part à son fonctionnement.
- Chaque membre s'engage, dès le présent contrat signé à venir chercher son panier ou à le faire récupérer par une personne de son choix. Il s'engage à trouver un remplaçant en cas d'abandon en cours de saison et à ne pas réclamer à l'association les sommes déjà versées.

Engagements de « Combactive » :

- Livrer toutes les deux semaines des produits biologiques, de saison et de la région et des produits biologiques vegan. - Être présent aux distributions pour échanger avec les membres du groupe (infos, conseils, etc.)
- Accueillir le "groupe Panier Vegan Dijonnais groupé" une fois pendant la saison (ou plus) pour un pot.
- Être transparent sur la provenance des produits et en lien direct avec les producteurs et membres pour informer.
- Avertir en amont des dates de récupération des paniers par messages électroniques ou téléphone.

Le contenu du panier « Vegan » :

- Légumes de saison (certains fruits, selon la saison, pourront faire partie du panier)
- Produits "vegan" (similicarnés, basiques,.....)
- Légumineuses, céréales, champignons, farine... de la région

Fait en deux exemplaires

Fait à

« Signature du membre "Panierien" Vegan »

Le

...

« Signature de l'Association Combactive »

Détails du contrat :

Tarif, durée et modalités

Panier bimensuel, 35 €/panier

Engagement de 3 mois par tacite reconduction. En cas d'arrêt, le notifier à l'association par mail panier-vegan@combactive.fr

Récupération des paniers toutes les 2 semaines : 1er et 3ème vendredi du mois

L'objectif de ce panier vegan est d'acheter en direct chez les producteurs pour obtenir le meilleur rapport qualité/prix.

Pour faire partie du groupe panier vegan, il faut réunir 6 personnes.

Une de ces personnes se charge de dispatcher les différents produits aux autres membres de son groupe.

Modalité de règlement

Le paiement est obligatoire au début du trimestre avec des encaissements de chèques APRES le retrait de chaque panier.

Egalement possible via internet (nous consulter) ou en espèces (auquel cas la somme totale des 3 mois est demandée à la souscription).

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Combactive

Composition des autres membres de son groupe

Nom, Prénom, E-mail, Téléphone

- 1 :
- 2 :
- 3 :
- 4 :
- 5 :

Distributions :

Vendredi de 18h30 à 19h30 — à la Maison des Associations, 2 rue des Corroyeurs à Dijon